



## HONORAIRES

### VENTE

Jusqu'à	20 000 €	:	2000 €
De 20 001€	à 40 000 €	:	3000 €
De 40 001€	à 60 000 €	:	5000 €
De 60 001€	à 80 000 €	:	7000 €
De 80 001€	à 100 000 €	:	9000 €
De 100 001€	à 200 000 €	:	7%
De 200 001€	à 300 000 €	:	6%
De 300 001€	à 400 000 €	:	5.5%
Au-delà		:	5%

Ces honoraires s'entendent, TVA incluse à 20.00 %

En cas de délégation, le montant des honoraires applicable reste celui du mandat principal

### LOCATION

#### Répartition des honoraires

Bailleur

Honoraires de visite, de constitution  
du dossier et de rédaction du contrat

12 € le m<sup>2</sup>

10 € le m<sup>2</sup>

8 € le m<sup>2</sup>

Réalisation de l'état des lieux

3 € le m<sup>2</sup>

Hors zones tendues  
et très tendues

Zones tendues

Zones très tendues

Locataire

Honoraires de visite, de constitution  
du dossier et de rédaction du contrat

12 € le m<sup>2</sup>

10 € le m<sup>2</sup>

8 € le m<sup>2</sup>

Réalisation de l'état des lieux

3 € le m<sup>2</sup>

Ces honoraires s'entendent, TVA incluse à 20.00 %

[www.agencia-immo.fr](http://www.agencia-immo.fr)

Barème applicable à compter du 15 septembre 2018



Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services  
de paiement (MOBSP) n° 13005111.



Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 7702 2016 000  
Délivrée par la CCI de SEINE ET MARNE.

Caisse de garantie GALIAN : 69, rue de la Boétie - 75 008 PARIS à hauteur de 260.000 €  
et titulaire d'un compte séquestre n°41049466 ouvert auprès de la BNP PARIBAS